institut
IDEAS
Objectif
Intérêt général

RAPPORT ANNUEL 2021

L'Institut IDEAS accompagne les associations, fondations et fonds de dotation pour renforcer leur capacité d'action au service de l'intérêt général.

16 ans d'expérience

193 personnes pour agir

- 12 administrateurs
- 15 membres du Comité Expert
- 15 membres du Comité Label
- 6 permanents
- 145 conseillers bénévoles

3 membres fondateurs

- La Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes
- Le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables
- La Caisse des Dépôts et Consignations

L'INSTITUT, EN BREF 4

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE 7

L'INSTITUT IDEAS EN ACTION

// ÉLABORER DES BONNES PRATIQUES

> PRODUIRE DES CONNAISSANCES & CONCEVOIR DES OUTILS PÉDAGOGIQUES 10
- Le Guide des Bonnes Pratiques
- De nouveaux outils numériques : l'Autodiag et la série "Témoins engagés"
- Production collaborative de savoirs

> ACCOMPAGNER : LA RECHERCHE-ACTION D'IDEAS 18
- Objectif et spécificités de l'accompagnement
- Les missions d'accompagnement en 2021
- Des organismes aussi divers que le secteur associatif
- Créer un écosystème favorable : Cercle IDEAS et partenariats avec les experts
- Les bénéfices de l'accompagnement IDEAS

// DIFFUSER ET FORMER AUX BONNES PRATIQUES

> SENSIBILISER ET FORMER 22
- Formation des conseillers
- Publications
- Outils et dispositifs de formation

> CONTRIBUER AUX ACTIONS ET RÉFLEXIONS DU SECTEUR 26
- Interventions externes, contributions aux actions et travaux collectifs

// VALORISER LES BONNES PRATIQUES POUR FAVORISER LA PHILANTHROPIE

> ORGANISER LA DÉLIVRANCE DU LABEL IDEAS 30
- Le Label IDEAS
- Le Comité Label
- Changement de présidence pour le Comité Label

> SENSIBILISER ET FORMER LES PROFESSIONNELS DE LA PHILANTHROPIE 34
- Du côté des mécènes : optimiser les processus et former les équipes
- Diagnostiquer et accompagner un organisme soutenu par un mécène

DES RESSOURCES AU SERVICE DU PROJET ASSOCIATIF

// LES RICHESSES HUMAINES 36
- Le Conseil d'Administration
- Une organisation en mouvement
- Les conseillers bénévoles : une forte augmentation de l'engagement
- L'équipe permanente
- Capitalisation des expériences

// EXTRAIT DU RAPPORT FINANCIER 42

LES PERSPECTIVES POUR 2022 44

// ANNEXES
Membres du Conseil d'Administration
Membres du Comité Label
Membres du Comité Expert

L'Institut IDEAS a pour mission de soutenir la contribution des associations, des fondations et des fonds de dotation à l'intérêt général, en les accompagnant dans les domaines de la qualité de la gouvernance, de la gestion financière, du pilotage & de l'évaluation.
Par son action, IDEAS renforce leurs capacités et conforte leur développement, facilite la prise en compte des attentes des financeurs et consolide la confiance placée en eux. L'Institut IDEAS participe ainsi au renforcement des acteurs de la solidarité et au développement de la philanthropie en France.

Nos actions

- **Élaborer les Bonnes Pratiques** par la recherche-action, en coopération avec les différentes parties prenantes du secteur
- **Sensibiliser et former aux Bonnes Pratiques** en proposant des outils pédagogiques : Guide IDEAS, Autodiag, Atelier IDEAS Lab, série Témoins engagés…
- **Accompagner bénévolement les organismes à but non lucratif** dans une dynamique d'amélioration continue
- **Organiser la délivrance du Label IDEAS** attribué par un comité indépendant, après une audition approfondie de l'organisme candidat
- **Contribuer à la connaissance du fait associatif** en co-construction avec les acteurs de référence du secteur
- **Favoriser la philanthropie** en mettant au service de tous un référentiel de Bonnes Pratiques, un Label et une expertise

Notre principe d'action

L'Institut IDEAS s'est construit de façon unique et originale sur le principe de convergence des attentes et des besoins du monde associatif, du mécénat et des métiers du contrôle et de l'audit.

Nos valeurs

Solidarité / Éthique / Indépendance / Professionnalisme

// PRINCIPES DE GOUVERNANCE

Un objectif : Répondre aux attentes et aux besoins des parties prenantes de l'institut.
Un principe : Assurer la représentation et la participation des parties prenantes au sein des instances de l'Institut
Une exigence : Garantir la séparation des pouvoirs et leur équilibre
Le résultat : L'indépendance et la légitimité de l'action

Les parties prenantes de l'Institut IDEAS sont :

- Les associations, les fondations et les fonds de dotation
- Les financeurs de ces derniers et notamment, les mécènes, les philanthropes, les financeurs publics
- Les métiers du contrôle et de l'audit, garants du respect des Bonnes Pratiques

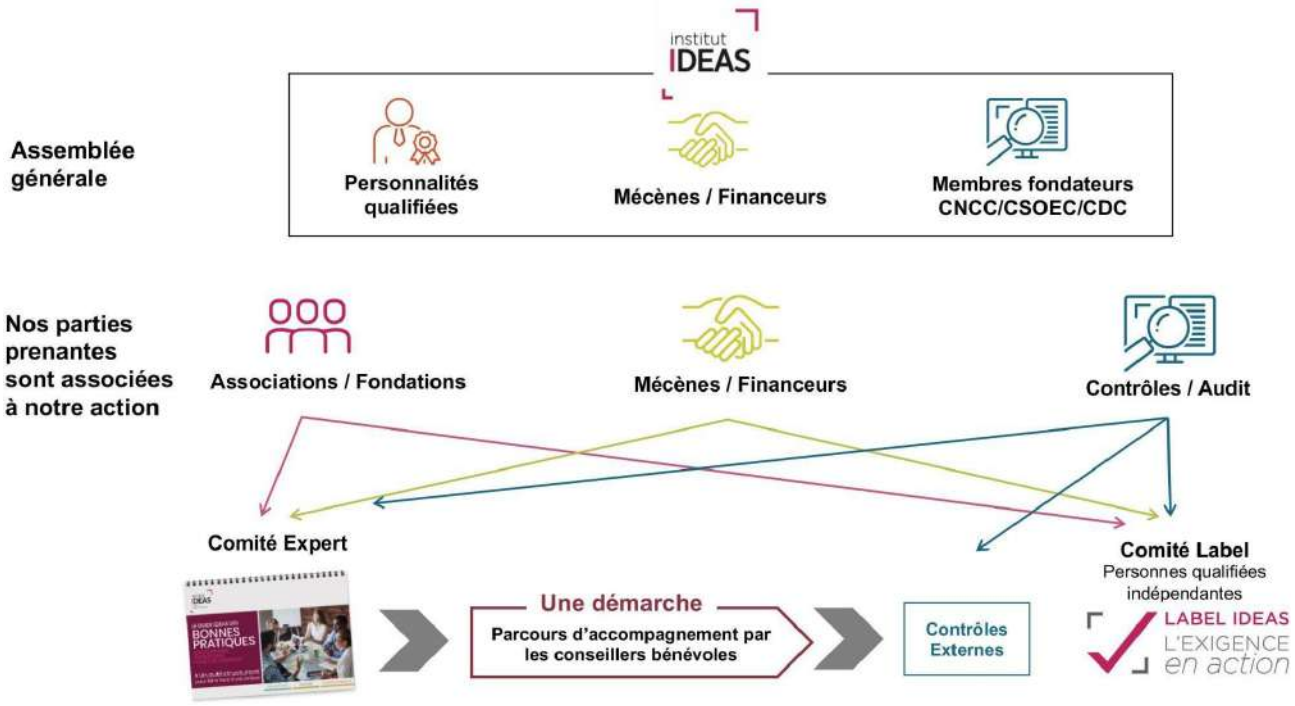

Les membres de l'Institut IDEAS, sont des personnes morales (institutions) et des personnes qualifiées.
Les associations, fondations et fonds de dotation ne sont pas adhérents de l'Institut IDEAS mais sont associés à son action au travers de leur participation au Comité Expert et lors de consultations.

Le Comité Expert conçoit et actualise le Guide IDEAS des Bonnes Pratiques.
Constitués de 15 membres, personnalités qualifiées, les statuts de l'institut garantissent la participation de cinq associations ou fondations labellisées.

Le Comité Label chargé de décerner le Label IDEAS, est une instance autonome et pleinement souveraine. Constitué de personnalités issues de toutes les parties prenantes d'IDEAS, il dispose d'une vision large et diversifiée des enjeux de chacune d'entre elles.
La décision d'attribution du Label prend en considération les progrès réalisés au cours de la mission d'accompagnement et s'appuie sur les résultats du contrôle effectué par des professionnels indépendants.

// 2021 EN CHIFFRES

54 Associations et fondations labellisées
dans tous les domaines de l'intérêt général : Action sociale, Éducation, Handicap, Solidarité internationale, Culture, Enfance, Personnes âgées, Droits Humains, Environnement, Santé, Insertion…

450 Spectateurs en 3 mois pour la série Témoins engagés
Des témoignages d'acteurs associatifs pour sensibiliser aux Bonnes Pratiques

15 Évènements dédiés aux parties prenantes

30 Partenaires

25 Participations aux événements et réflexions du secteur

275 Autodiag réalisés en 6 mois
Nouvel outil pour auto-évaluer ses pratiques et identifier ses points forts et faibles

// MOT DE LA PRESIDENTE

Les évènements récents ont joué un rôle d'accélérateur de la transformation de l'Institut IDEAS pour faire face à de nouveaux défis.

Le premier de ces défis est lié à la demande d'accompagnement, en croissance régulière et de façon significative depuis 2 ans.

Plusieurs raisons à cela : la nécessité de monter en compétences pour les acteurs a été renforcée par un contexte de crise et des exigences nouvelles, la forte implication du secteur non lucratif pendant la crise sanitaire, la notoriété et la valorisation apportées par le Label IDEAS… Mais avant tout, soulignons les apports positifs de l'accompagnement, pour l'organisme concerné et pour l'ensemble de ses parties prenantes. L'Institut IDEAS a su se réorganiser pour prendre en compte ces nouvelles demandes, à masse salariale constante, et avec la constitution d'une équipe de pilotage de bénévoles très impliqués.

Le deuxième défi était d'accroître l'impact de l'Institut dans sa mission d'intérêt général d' éducation aux Bonnes Pratiques. L'Institut a ainsi construit une offre pédagogique, toujours plus accessible, grâce au levier du digital, et propose depuis 2021 des solutions complémentaires destinées à des publics plus diversifiés, l'Autodiag et la web série Témoins engagés.
Le premier constat, avec quelques mois de recul, c'est la pertinence de ces nouvelles solutions qui répondent aux attentes de publics nouveaux. Les utilisateurs sont des bénévoles, des élus, des salariés d'associations et majoritairement situées en dehors de l'Ile de France.
Ce développement s'inscrit donc bien dans la mission d'origine de l'Institut, à savoir le renforcement des capacités par la diffusion de connaissances et l'outillage pour accroître la création de valeur du secteur non lucratif.

Notre troisième défi a consisté à mieux organiser la contribution de l'Institut IDEAS à l'enrichissement des connaissances et aux travaux de recherche sur le fait associatif.
Notre participation aux groupes de travail de l'Institut Français du Monde Associatif et la signature d'une convention de partenariat concrétisent cet axe stratégique. Il est également nourri par notre participation régulière aux travaux prospectifs pilotés par La Fonda, laboratoire d'idées du monde associatif.

Enfin, 2021 a également été marquée par notre forte implication dans les travaux menés collectivement avec les principaux acteurs du secteur, têtes de réseaux, syndicats professionnels, centres de ressources, mobilisés pour porter une parole collective et positive et créer les conditions d'une France plus solidaire et généreuse.

Isabelle GOUGENHEIM,
Présidente de l'Institut IDEAS

// LES ORGANISMES LABELLISES IDEAS

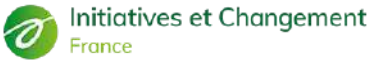

// LES ORGANISMES LABELLISES IDEAS

L'INSTITUT IDEAS EN ACTION

// ÉLABORER DES BONNES PRATIQUES

> PRODUIRE DES CONNAISSANCES & CONCEVOIR DES OUTILS PÉDAGOGIQUES

L'Institut IDEAS a conçu, en partenariat avec les principales parties prenantes et les experts du secteur, un référentiel de bonnes pratiques. Ce dernier porte sur la gouvernance, la gestion financière, l'évaluation de l'action et la responsabilité sociétale. Cette activité de recherche et de production de connaissances vise à favoriser la pérennité et la capacité d'action des acteurs de la solidarité, en convergence avec les attentes des financeurs, publics et privés.

■ Le Guide IDEAS des Bonnes Pratiques

Le Guide IDEAS des Bonnes Pratiques est un outil méthodologique conçu pour optimiser l'action et favoriser le développement des organismes à but non lucratif. Il propose non pas une approche normative, pas de prescriptions ou de standards, mais bien **un outil pour déployer un questionnement structuré de l'organisation**. Il couvre trois thèmes : Gouvernance, Finance et Pilotage & Évaluation.
Ce Guide est conçu par le Comité Expert, mis en place et animé par l'Institut IDEAS. La composition du Comité Expert (personnalités qualifiées et aux compétences et expériences diversifiées) permet de croiser les regards des associations et fondations, des financeurs, et des experts.

Pour accroître la diffusion et l'accessibilité du Guide des Bonnes Pratiques et des outils de formation, tous les documents ont été produits dans une édition accessible aux déficients visuels, grâce à un partenariat avec la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France.

De plus, le Guide est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons « Attribution - Pas de Modification 4.0 International ». Cela signifie que l'Institut IDEAS autorise sa reproduction librement avec pour seule contrepartie d'être cité. Ce choix a été fait pour encourager la diffusion et l'appropriation de ces connaissances au plus grand nombre.

FOCUS

Le Guide IDEAS des Bonnes Pratiques

3 thèmes qui se déclinent en 14 objectifs et 90 Bonnes Pratiques

GOUVERNANCE

G1/ Des fondamentaux associatifs clairement définis et suivis

G2/ Des organes de gouvernance au fonctionnement effectif

G3/ Une gestion désintéressée et transparente, un encadrement des activités lucratives

G4/ Un plan stratégique à moyen terme réfléchi

G5/ Une politique dynamique de gestion des risques

G6/ Une politique de gestion des richesses humaines inspirée par une recherche d'exemplarité sociale

G7/ Un respect des donateurs, des financeurs et des partenaires

G8/ Une politique de communication animée par une volonté de transparence

FINANCE

F1/ Une comptabilité générale régulière, sincère et contribuant à donner une image fidèle

F2/ Une information financière de qualité, lisible, accessible et largement diffusée

F3/ Un outil de gestion budgétaire performant, cohérent et fiable

PILOTAGE & ÉVALUATION

E1/ Un système complet de pilotage : un contrôle de gestion, une méthode de gestion de projet et des comparaisons en interne et en externe

E2/ Des outils de pilotage comme aide à la décision

E3/ Des mesures et évaluations de l'efficacité, de l'efficience et de l'impact

Guide complet librement téléchargeable sur www.ideas.asso.fr

■ De nouveaux outils numériques accessibles à tous

En 2020, l'Institut IDEAS avait initié le développement d'offres complémentaires à l'accompagnement afin d'élargir le nombre d'organismes sensibilisés et formés aux bonnes pratiques.
En 2021, deux nouveaux outils ont été mis en ligne : l'Autodiag, en mai, et la web série «Témoins engagés» en octobre.
Ces outils pédagogiques permettent aux utilisateurs d'accéder de façon autonome et à leur rythme à l'expertise de l'Institut IDEAS.

L'Autodiag : une auto-évaluation en ligne

Une solution 100% numérique pour évaluer ses pratiques et la maturité de son organisation.

28 questions réalisées en 15 min

Conçu avec le soutien de la Fondation Crédit Coopératif, l'Autodiagnostic suscite une analyse réflexive au sein des associations. Il permet de toucher un plus grand nombre d'organismes, plus diversifiés.

- **Un outil utilisable par tous les acteurs de l'association**

En 15 minutes, l'utilisateur (président, administrateur, directeur, salarié, bénévole, usager...) peut :

- évaluer les pratiques de l'organisation
- découvrir les pratiques reconnues comme essentielles (extraites du Guide IDEAS)
- télécharger le résultat de cette autoévaluation
- accéder à des ressources

- **Des ressources proposées en fin d'Autodiag**

En fin d'Autodiag, des informations sont proposées pour poursuivre ou débuter, en toute autonomie et au rythme adéquat pour la structure, une démarche d'amélioration continue. Les ressources proposées sont : le Guide IDEAS des Bonnes Pratiques ainsi qu'une sélection d'acteurs clés du secteur qui proposent des ressources variées et complémentaires.

- **Un outil pour une analyse individuelle ou collective**

L'Autodiag peut être effectué individuellement ou collectivement. L'analyse collective, au travers du partage des résultats des participants, permet de confronter les perceptions, d' échanger et de décider ensemble quelles pratiques développer en priorité.

275 Autodiag
réalisés en 6 mois

- **Accroissement de l'impact de l'Institut IDEAS**

Entre mi-mai et la fin de l'année, 275 personnes ont complété le questionnaire de l'Autodiag IDEAS.
Nous sensibilisons, partout en France, des entités plus petites, plus récentes, que celles accompagnées vers le Label IDEAS.
Notre objectif est atteint : **un accroissement de notre impact par l'élargissement du nombre et la diversification des profils des organismes sensibilisés aux bonnes pratiques.**

Chiffres concernants les répondants

- 62% ont un budget < ou = à 500 K€
  (versus 22% des organismes accompagnés vers le Label)

- 49% sont des organismes dont le siège n'est pas francilien
  (versus 10% des organismes accompagnés vers le Label)

- 25 % sont des membres de jeunes associations
(< ou = 5 ans)

CREDIT COOPERATIF

Diagnostiquer sa structure pour mieux la faire évoluer

"Les associations sont de plus en plus appelées à améliorer leurs pratiques de gestion et à entamer leur propre transition, abondées en cela par les attentes de plus en nombreuses des financeurs en matière d'efficacité, de traçabilité, de bonne gouvernance et de RSO. Ces transformations nécessitent un accompagnement réalisé par des structures de confiance. La création de l'AUTODIAG, soutenu par la Fondation Crédit Coopératif, présente un outil qui facilite l'amélioration de vos pratiques internes, l'identification de vos atouts et vos faiblesses et vous permet de gagner en efficacité et mieux agir sur le terrain."

Amélie Pédrot,
Fondation Crédit Coopératif

Témoins engagés : un nouvel outil pour former

Cette web série propose des témoignages en vidéo de responsables associatifs pour sensibiliser aux Bonnes Pratiques.

L'objectif de ce nouvel outil : encourager et faciliter la mise en œuvre des Bonnes Pratiques grâce aux témoignages de pairs.

- **Une série dédiée aux principales pratiques du Guide**

Chaque épisode aborde une Bonne Pratique essentielle extraite du Guide IDEAS.
Titres des deux premiers épisodes :

- «Comment dynamiser votre Conseil d'Administration ?»
- «Comment faire vivre votre projet associatif ?»

- **L'apprentissage par le témoignage de pairs**

Le format de chaque épisode est conçu pour être pédagogique et authentique.
Une journaliste, elle-même engagée dans la vie associative, plante le décor : elle rappelle ce que signifie la Bonne Pratique qui va être présentée. Place ensuite à une association et à une de ses parties prenantes qui livrent conseils concrets et anecdotes, et témoignent des bénéfices ressentis. L'épisode se conclut par un focus sur un élément clé à retenir.

- **Un outil complémentaire**

Une fois l'Autodiagnostic réalisé, les parties prenantes peuvent avoir envie de progresser sur une ou plusieurs des Bonnes Pratiques non encore ancrées dans leur organisme.
Leur proposer de découvrir le témoignage d'une association labellisée IDEAS qui raconte pourquoi et comment elle a mis en œuvre une de ces Bonnes Pratiques, quoi de plus engageant à se lancer ?
De même, la lecture du Guide des Bonnes Pratiques, téléchargeable gratuitement, s'anime volontiers grâce à cette illustration concrète et facilitatrice.

- **Capitaliser l'expérience de terrain**

En 10 ans, plus de 130 missions d'accompagnements ont été menées par l'Institut IDEAS.
La série permet de capitaliser et partager l'expérience et l'expertise acquises sur le terrain.

450 spectateurs
en moins de 3 mois

Les fées penchées sur le berceau du projet

Ce projet est né grâce aux vœux sortis de plusieurs baguettes magiques :

•La Présidente et la déléguée générale d'IDEAS, ont formulé le vœu d'accroître encore et encore la diffusion des bonnes pratiques pour démultiplier l'effet de levier de l'institut au service de l'intérêt général ;

•La Fondation Afnic a financé ce projet ;

•La Présidente fondatrice de Thank You & Welcome a fourni sa solution technique, conçue sur la conviction de la force des transmissions des savoirs et expérience et a, par ailleurs, offert des transmissions de savoirs entre conseillers bénévoles (voir projet de capitalisation page 41) ;

•La journaliste apporte son énergie et ses convictions issues de son parcours et ses engagements associatifs.

Un casting d'acteurs et techniciens pour la production de "Témoins engagés"

•La cheffe de projet, en mécénat de compétence, la responsable communication et les apprenties pour le scénario, la mise en scène, le tournage, montage et la promotion de la série ;

•Les associations et leurs parties prenantes pour l'interprétation authentique de leur propres rôles d'acteurs de la mise en œuvre des bonnes pratiques ;

•L'équipe permanente et les bénévoles conseillers pour l'identification des futurs témoins et les fiches méthodologiques ou focus thématiques, source d'inspiration de la séquence « Pourquoi cette bonne pratique ? ».

Marie-Bernard Delom,
Cheffe de projet sur Témoins engagés

FONDATION afnic

« Nous avons soutenu cette série, une offre gratuite, facile d'accès et numérique qui aide les organismes à exister, grandir et à mener à bien des projets d'aide à des personnes dans le besoin.
Au fond « Témoins engagés » c'est aider les aidants!
Aujourd'hui l'enjeu sociétal est bien le numérique, nul doute que bon nombre d'associations qui viennent en aide au public en précarité numérique vont devenir adeptes de cette série! »

Isabel Toutaud,
Déléguée générale Fondation Afnic

Production collaborative de savoirs

L'Institut IDEAS s'inscrit pleinement dans la grille de lecture proposée par les ODD (Objectifs de développement durable). Le dix-septième et dernier objectif promeut des partenariats efficaces qui doivent être inclusifs, construits sur des principes et des valeurs communes.

L'Institut IDEAS partage la conviction que le monde associatif doit être reconnu dans son apport majeur à l'intérêt général, en complémentarité de l'action publique. Dans cet objectif, l'institut développe des partenariats afin de contribuer à la production de connaissances sur les acteurs associatifs et au profit de ces acteurs.

Depuis 2020, IDEAS a ainsi conclu 2 partenariats majeurs avec l'Institut français du Monde associatif et avec l'Institut Français des Administrateurs (IFA). Il s'agit de mettre à disposition de chercheurs pluridisciplinaires l'expérience et les travaux réalisés sur le terrain depuis près de 15 ans et de partager l'expertise acquise sur la gouvernance avec les experts d'horizons variés réunis au sein de l'IFA.

" Représentant l'Institut IDEAS auprès du club Associations et Fondations de l'Institut Français des Administrateurs (IFA), je participe à des travaux passionnants depuis le début de l'année 2021 sur des sujets variés de gouvernance des structures à but non lucratif. Les thématiques clefs sont celles qu'IDEAS connait bien : le projet associatif, la composition et le fonctionnement d'un CA, le modèle économique des structures...

La feuille de route du club consiste à concevoir des guides, de courtes notes, des webinars, ateliers ou encore des sessions de co-développement à destination d'administrateurs de structures à but non lucratif, adhérents de l'IFA. Les chantiers sont nombreux, ils se poursuivent activement en 2022. "

Catherine El Arouni
Bénévole

" Notre partenariat avec IDEAS permettra de mobiliser de concert recherche et expérience capitalisée au profit d'un meilleur outillage des acteurs associatifs et de leurs partenaires. Par ailleurs, la connaissance et la labellisation sont deux leviers de reconnaissance et de valorisation qui ont beaucoup à s'apporter mutuellement ! "

Floriant Covelli, Délégué général
Institut français du Monde associatif

La Check-list : fruit d'une collaboration avec l'AFF

Ce guide rassemble les principaux points de vigilance pour permettre à une association de réussir et sécuriser ses opérations de mécénat et de collecte de fonds. La Check-list du Fundraiser présente 40 conseils regroupés sous 7 bonnes pratiques. Ce guide numérique est librement accessible.

Cet outil est le fruit d'une collaboration entre l'AFF (Association Française des Fundraisers) et l'Institut IDEAS. Il a été réalisé avec l'aide de Catherine Sudres, fondatrice du cabinet conseil Causes and Co et formatrice à l'AFF.
Un objectif commun : accompagner la montée en compétences des acteurs

"La Checklist du Fundraiser est dans le droit fil de la mission d'accompagnement de l'AFF, en venant offrir à tous les fundraisers, quel que soit leur niveau d'expertise, un outil pratique de montée en compétences." Rappelons que l'AFF est le réseau des professionnels du fundraising et du mécénat au service de l'intérêt général. Depuis plus de 30 ans, cette association informe, forme et fédère l'ensemble des acteurs de la collecte de fonds du secteur de l'intérêt général.

Yaële Aferiat, Directrice de l'AFF

"Grâce à ce partenariat, nous sommes heureux de partager notre expertise, ainsi que l'expérience acquise sur le terrain, aux côtés des associations et des fondations. Ce guide est un outil pratique et pédagogique au service d'une profession exigeante, toujours en mouvement. »

Suzanne Chami, Déléguée générale Institut IDEAS

> ACCOMPAGNER : LA RECHERCHE-ACTION D'IDEAS

Objectif et spécificités de l'accompagnement

Dans la méthode développée depuis près de 15 ans, l'Institut IDEAS veille à mener en parallèle recherche et action de terrain. Cette recherche-action est mise en pratique au travers de la mission d'accompagnement à l'amélioration continue. Les retours d'expérience nourrissent les travaux du Comité Expert et permettent la production d'outils méthodologiques pour faciliter la compréhension et la mise en œuvre des bonnes pratiques.

Objectif : optimiser la capacité d'action et de développement

L'accompagnement personnalisé proposé aux associations, fondations et fonds de dotation, est une démarche progressive et gratuite. Il est réalisé par un binôme de conseillers bénévoles sur la base du Guide IDEAS des Bonnes Pratiques qui couvre les 3 champs : gouvernance, finance et pilotage & évaluation. Cette démarche permet à l'organisme de se porter candidat au Label IDEAS.

Les spécificités : une démarche globale dans la durée

Le Guide IDEAS permet d'aborder les points clés du fonctionnement d'une organisation, projet associatif, tableaux de bord de pilotage, mais aussi maîtrise des risques ou déontologie de la collecte.

L'accompagnement s'inscrit dans le long terme, la démarche dure en moyenne 18 mois jusqu'à la présentation au Comité Label, et se poursuit au-delà de l'obtention du Label (dont la validité est de 3 ans).

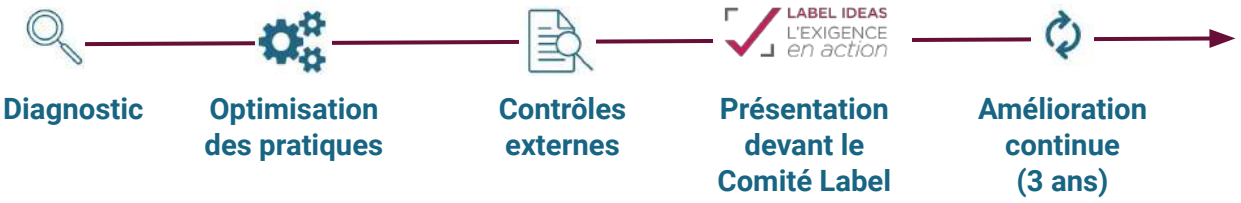

Les missions d'accompagnement en 2021

Amorcée en 2020, la forte croissance des demandes d'accompagnement s'est confirmée en 2021. L'institut a ainsi lancé 11 nouvelles missions de diagnostic, portant à 80 le nombre d'organismes accompagnés par les conseillers bénévoles IDEAS.

Le Comité Label, réuni à 5 reprises, a décerné 4 nouveaux Label : La Société des ingénieurs Arts et Métiers (SOCE), La Fédération française des Banques Alimentaires, le Fonds Social Juif Unifié (FSJU) et la Fondation Vaincre Alzheimer. Il a également renouvelé le Label à 6 organismes : Enfants d'Asie, Fédération française des Equipes Saint-Vincent, Aviation sans Frontières, Fondation Goodplanet, Cultures du Coeur et Fondation des MFR Monde.

A souligner, l'obtention pour la 3ème fois du Label pour Enfants d'Asie, signe d'une dynamique d'amélioration continue installée dans la durée, enjeu qui est au cœur de la démarche de labellisation IDEAS !

Depuis sa création en 2010, ce sont plus de 85 associations et fondations qui ont obtenu le Label IDEAS

Des organismes aussi divers que le secteur associatif

Des domaines d'intervention variés

L'Institut IDEAS accompagne des organismes intervenant dans tous les domaines de l'intérêt général. Ce sont les acteurs de premier rang de la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), agenda adopté par l'ONU.

Des organismes de toutes tailles

Les niveaux de ressources des organismes accompagnés par l'institut sont très variés, de 100 000 € de budget pour la plus petite association, à plus de 450 millions d'€ pour la plus grande fondation. A noter : 16 % des organismes accompagnés ont moins de 500 000 € de budget et 70 % ont moins de 5 millions d'€ de ressources.

Organismes accompagnés classés par budget

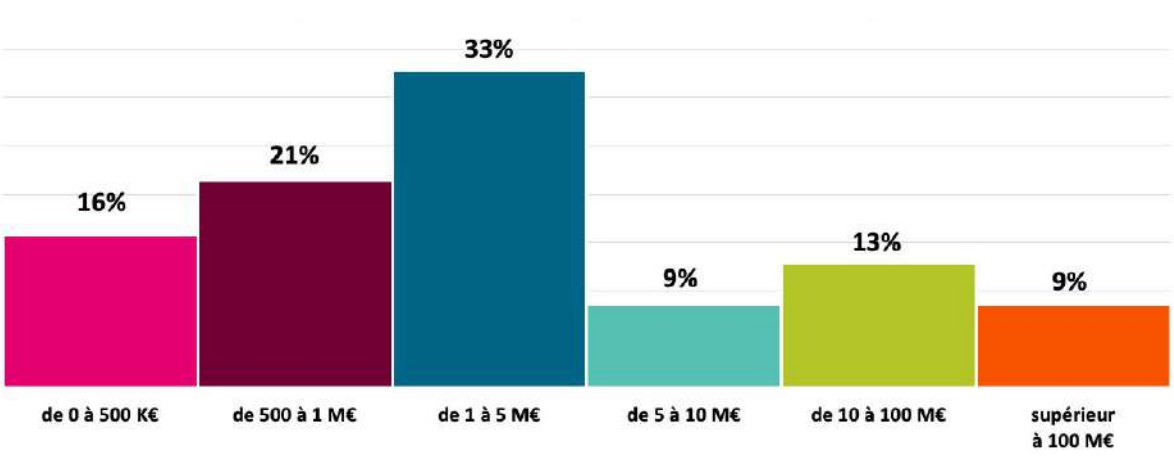

Des modèles sociaux économiques divers

Les organisations accompagnées reposent sur **des modèles socio-économiques très divers** mixant la plupart du temps des financements issus de fonds publics, du mécénat, de la philanthropie, de la générosité publique ou de revenus d'activités.

L'hybridation des ressources reflète la complexification des modalités de financement résultant des transformations du secteur non-lucratif mais aussi, dans une certaine mesure, de la volatilité des financeurs.

La diversité des modèles socio-économiques des organismes accompagnés témoigne aussi de l'agilité et de la grande capacité d'innovation de ces acteurs pour s'adapter aux évolutions continues de leurs champs d'intervention.

Créer un écosystème favorable

Outre l'accompagnement aux bonnes pratiques, l'Institut IDEAS agit pour créer un écosystème favorable aux réflexions et aux actions des organismes accompagnés.

Le Cercle IDEAS : partage d'expérience et réflexion entre labellisés

Le Cercle rassemble les dirigeants de toutes les associations et fondations labellisées. Ces rencontres permettent aux participants de partager leurs problématiques en toute confidentialité, d'échanger entre pairs et de nourrir leur réflexion prospective grâce à des interventions d'experts et à un partage collectif de leurs propres expériences.

Rencontres organisées organisées en visio :

- Rencontre de février :
  - Échanges *« Quand la crise transforme les contraintes en opportunités »*
  - Intervention Passerelles et Compétences : programme « Bénévolat de Gouvernance »
  - Intervention de Share It
- Rencontre de Septembre :
  - Échanges *« Comment capitaliser sur l'expérience »*
  - Intervention : Témoins engagés & plateforme de capitalisation pour les conseillers
  - Intervention d'Engagé.e.s et Déterminé.e.s (organisme labellisé IDEAS)

Des partenariats avec les experts du secteur

L'Institut IDEAS s'appuie sur la complémentarité des expertises et cherche notamment à rendre accessibles des outils et formations pour les organismes accompagnés grâce à des conditions privilégiées. Quelques exemples : Tarif préférentiel aux formations de l'ADEMA, de l'AFF ou encore de l'IEDH, places gratuites aux événements de l'IDAF, tarif préférentiel pour plusieurs guides à destination des Notaires.

« Le partenariat IDAF/IDEAS a été pensé dans une logique d'ouverture, de mutualisation et de complémentarité. En effet, nos organismes ont tous deux à cœur la montée en compétences des mêmes types d'acteurs. Par exemple, l'IDAF propose aux organismes accompagnés par l'Institut IDEAS l'accès à ses webinaires, matinales... autant de sources de formation continue et d'inspiration à travers l'échange entre pairs. »

Oriane Desgeorge
Déléguée générale de l'IDAF

Les bénéfices de l'accompagnement IDEAS

Le résultat de l'accompagnement des associations et des fondations sur leur structure et sur leur organisation est mesuré sous la forme de diagrammes qui permettent de visualiser les progrès réalisés.

AVANT

Situation constatée lors du diagnostic

APRÈS

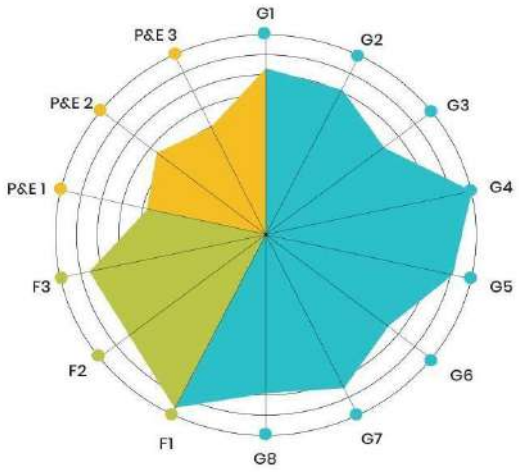

Situation après optimisation

Les 3 thèmes : **Gouvernance** **Finances** **Pilotage & Evaluation**

Les 14 objectifs : G1 : Fondamentaux associatifs définis - G2 : Gouvernance performante - G3 : Gestion désintéressée et transparente - G4 : Stratégie à moyen terme - G5 : Gestion des risques dynamique - G6 : Gestion des richesses humaines - G7 : Respect des financeurs et partenaires - G8 : Communication transparente - F1 : Comptabilité fidèle - F2 : Information financière de qualité - F3 : Gestion budgétaire performante - P&E 1 : Un système complet de pilotage - P&E 2 : Des outils de pilotage - P&E 3 : Des mesures et évaluations

// DIFFUSER ET FORMER AUX BONNES PRATIQUES

L'Institut IDEAS conçoit et diffuse des outils pédagogiques et met en œuvre de la formation pour contribuer au renforcement des capacités des organismes sans but lucratif et à la montée en compétences de leurs parties prenantes.

> SENSIBILISER ET FORMER

Formation des conseillers

L'année 2021 a encore été marquée par la pandémie mais la formation du mois de novembre a pu néanmoins se tenir en présence après 5 sessions consécutives réalisées à distance. **44 nouveaux bénévoles** ont été formés au guide des 90 bonnes pratiques IDEAS.

De nouveaux intervenants parmi les conseillers bénévoles ont accepté de partager leur expérience lors de ces formations. Un jeu de rôles a été introduit dans la formation de novembre et sera reconduit.

Les candidatures n'ont pas faibli en 2021, en provenance essentiellement du site internet (11) et de nos partenaires Passerelles & Compétences (10), HEC Bénévolat (5) et BNP Paribas (2).

La croissance de l'activité a permis aux nouveaux formés d'intégrer rapidement un binôme en charge d'accompagner les organismes en premier label ou en post-label.
Le rythme des réunions des conseillers (5 par an) n'a pas faibli et a permis de les réunir nombreux et dans toute la France, grâce à la visioconférence.

"Mon bénévolat m'amène à former les nouveaux bénévoles à la démarche IDEAS sur le terrain.
Mon défi est de les sensibiliser aux spécificités du monde non-marchand, de les passionner pour leur rôle dans l'accompagnement du Projet associatif et de développer en eux une réelle valeur ajoutée grâce aux outils et méthodes sublimés par leur propre expérience professionnelle."

André Guyard
Bénévole

Publications

Pour partager son expertise l'Institut IDEAS a poursuivi sa politique de publication en associant pleinement les différentes parties prenantes à cette activité éditoriale.

- Revue ENA sur « *Engagement associatif et intérêt général* » Co-préparé par Isabelle Gougenheim (propositions de contributeurs), mai 21
- Article pour l'Institut ISBL « *L'AUTODIAG IDEAS, un outil pour sensibiliser aux bonnes pratiques associatives* »
- Article « *La labellisation des associations et fondations* » de Thierry Legrand, membre du Comité secteur non marchand du CSOEC pour la Revue Française de Comptabilité d'octobre 2021 (Co-rédaction avec Isabelle Gougenheim)
- Signature de la Tribune publiée dans le Monde à l'initiative du Mouvement Associatif (70 signataires) : *« A l'heure des 120 ans de la loi « 1901 », quelle ambition politique portons-nous pour les associations ?* »
- Interview de Sylvie Cornu pour Le Figaro Patrimoine : "*À quels organismes faire toute confiance ?* »
- Interview de Jean-François Le Page pour ESSEC Alumni
- Interview de Suzanne Chami pour la Fondation Entreprendre
- Citation dans 60 Millions de Consommateurs "*Où va l'argent de vos dons aux associations ?*"

FOCUS

« La labellisation des associations et fondations »

Article de Thierry Legrand, Expert-comptable associé, Exponens, membre du Comité secteur non marchand du CSOEC, paru dans la Revue Française de Comptabilité d'octobre 2021
Associations et fondations peuvent entamer des démarches de labellisation différentes, selon leur organisation et leurs attentes. Cet article présente le Label IDEAS dont le CSOEC et la CNCC sont fondateurs.

Outils et dispositifs de formation

Les ateliers IDEAS Lab

Ces ateliers de formation permettent d'**approfondir des thèmes du Guide des Bonnes Pratiques. Ils sont co-construits avec les partenaires experts des thématiques présentées** et sont gratuits pour les organismes accompagnés par l'Institut IDEAS. Une large place est laissée aux échanges entre participants. Quelques places sont ouvertes à d'autres organismes avec une faible participation financière.

- ***« Identifier et mobiliser mes parties prenantes »***,
  en partenariat avec l'AVISE
- ***« Quelques clés pour se lancer dans l'évaluation »***,
  en partenariat avec Le Mouvement Associatif
- ***« Les Bonnes Pratiques en matière de contrôle interne »,***
  en partenariat Lefebvre Dalloz
- ***« Le rapport annuel, outil stratégique pour votre communication »***,
  avec Sandrine Christon-Pain, consultante indépendante

Les Webinaires

Ce format a été inauguré en 2020. Plus court qu'un IDEAS Lab, il a été utilisé pour traiter **des thèmes d'actualité ou des sujets faisant appel à une expertise complémentaire** de celle de l'Institut. Les webinaires sont ouverts à l'ensemble des organismes à but non lucratif, gratuitement.

- *"L'application du RGPD, deux ans après" en partenariat avec BNP Paribas*
- *"Comment vos événements peuvent-ils se ré•inventer avec le digital ?,*
  *en partenariat a*vec Sandrine Christon-Pain et Match Event

« Nous avons été ravis de ce partenariat et remercions l'institut IDEAS, ainsi que les participants aux ateliers, pour leur confiance. Grâce à l'expertise opérationnelle des intervenants et leur connaissance du milieu associatif, les deux ateliers organisés visaient à apporter les clés, tant aux conseillers bénévoles qu'aux associations labellisées, en vue d'améliorer leur gestion par la mise en œuvre de bonnes pratiques en matière de contrôle interne. »

Anne Smaniotto et Hélène Fleury,
Responsables pédagogiques

FOCUS

Table ronde

Evenement organisé en visio, au regard des contraintes sanitaires présentes en juin 2021, à l'occasion de l'Assemblée générale de l'Institut IDEAS. L'objectif : réunir les parties prenantes de l'Institut et offrir un temps de réflexion.

"Monde associatif et philanthropie : quels leviers pour agir ensemble?"

ou
Pourquoi et comment la connaissance est un levier utile pour :

●Prendre conscience de l'apport des associations et des philanthropes à notre société et à notre démocratie
●Éclairer les spécificités des modèles associatifs et philanthropiques français
●Mieux comprendre l'impact de l'évolution des frontières entre associations, pouvoirs publics et financeurs privés…
●Permettre aux acteurs de l'intérêt général de monter en compétence

Intervenants :

Céline Laurichesse
Présidente de Pro Bono Lab,
Directrice Fondatrice d'Assemble,
agence conseil en mécénat

Kais Marzouki
Secrétaire général
du Haut Conseil
à la Vie Associative

Floriant Covelli
Délégué général
de l'Institut français
du Monde associatif

> CONTRIBUER AUX ACTIONS ET RÉFLEXIONS DU SECTEUR

Interventions externes, contributions aux actions et travaux collectifs

Convaincu de l'importance de cultiver les synergies, l'Institut IDEAS contribue aux échanges, réflexions et actions entre les acteurs de l'intérêt général. Ceci se concrétise par une participation régulière et active à des collectifs tels que la « Coordination Générosités » le « G10 », le programme « PANA » (Points d'Appui au Numérique Associatif) ou des travaux et publications collectives, interventions lors de conférences…
Quelques acteurs avec qui l'Institut interagit et agit régulièrement : ADEMA, Admical, l'AFF, l'APEC, Carenews, Coordination du Volontariat de BNP Paribas, France Bénévolat, France Générosités, IDAF, La Fonda, Groupe Initiatives, HelloAsso, IAE de Lyon, IEDH, IFA, IFACI, Institut français du Monde associatif, Institut ISBL, Mouvement associatif, Le Rameau, Passerelles & Compétences, Recherche & Solidarités,...

L'institut intervient lors de nombreux évènements qui réunissent les acteurs associatifs et institutionnels (Etat et collectivités publiques).

Interventions & participations

- Webinaire « Gouvernance » pour les projets soutenus par la **Fondation Crédit Coopératif**
- Webinaire « Nouvelles organisations du travail dans l'ESS »
- Sessions des Entretiens de l'Excellence 2021
- Webinaire « Administrateur d'association : un engagement solidaire à forte valeur ajoutée ! » organisé par **Science Po Alumni** et **Passerelles et Compétences**
- Classroom **Fondation Crédit Coopératif** pour présenter l'Autodiag
- Événement organisé par **Matignon** à l'occasion du « 120e anniversaire de la loi de 1901 »
- Campagne #AssoJadoreJadhere organisée par le **Mouvement Associatif**
- Journée des Fondations : « Les risques : comment les prévenir et les corriger ? » organisée par le **Ministère de l'Economie des Finances et de la Relance**
- « Mécène Forum » organisé par **ADMICAL**
- Assises de la **CNCC**
- Campagne **GivingTuesday**
- Colloque « Garantir le bon emploi des dons des citoyens » par la **Cour des Comptes**
- Soirée « Paris je m'engage » organisée par **Marie de Paris et CAP**
- Rencontre nationale du **Crédit Coopératif**

FOCUS

Cour des comptes

Colloque « Garantir le bon emploi des dons des citoyens »

La Cour des Comptes a organisé une journée de tables rondes sur le thème «Garantir le bon emploi des dons des citoyens», autour des 30 ans de mise en œuvre de la loi du 7 août 1991 sur l'appel à la générosité publique.

Notons notamment les interventions de Francis Charhon, membre du Comité Label, Patrice Douret, Président des Restos du cœur, Jean-Marc Sauvé, Président de la Fondation Apprentis d'Auteuil et Pierre Sellal, Président de la Fondation de France, trois organismes labellisés IDEAS.
Isabelle Gougenheim, Présidente de l'Institut IDEAS et Pierre Marcenac, Administrateur de l'Institut IDEAS ont également participé activement à cette journée exceptionnelle organisée par la Cour des Comptes.

FOCUS

VILLE DE PARIS

Soirée « Paris je m'engage »

A l'occasion de la journée mondiale du bénévolat et dans le cadre de la semaine parisienne de l'engagement, la Ville de Paris a organisé la soirée « Paris je m'engage » dans les salons de l'Hôtel de Ville.
L'Institut IDEAS y était présent grâce à un stand et a présenté l'« Autodiag IDEAS » et la série « Témoins engagés » aux nombreux visiteurs.

Contributions aux travaux et actions collectifs

- **Collectif d'acteurs de l'accompagnement** : ADASI, ADEMA; Avise, Don en Confiance, France bénévolat, IDAF, Institut IDEAS, La Fonda, Mouvement associatif, Le RAMEAU, Passerelles & Compétences, Pro Bono Lab et RNMA
- **Coordination générosités :** Admical, AFF, CFF, Don en Confiance, France générosités, Les Entreprises pour la Cité, IDAF, Institut IDEAS et Mouvement associatif
- **PANA (**Programme point d'appui au numérique associatif) : réseau national piloté par FONDA, Mouvement associatif et Hello Asso
- **SOGA** (Nouveau) : Social Good Accelerator / Collectif de 60 membres
- **Caisse des Dépôts** : Travaux du Groupe Investisseurs/Accompagnateurs
- **IFA :** Groupe associations et fondations
- **Passerelles & Compétences :** Programme Bénévolat de Gouvernance
- **FONDA :** partenaire associé (exemple : jeu « Faire ensemble 2030 »)
- **IAE Lyon** Projet Mariposa : Missions bénévoles d'étudiants pour les organismes accompagnés
- **ADASI, Fonda, IFMA, Institut IDEAS :** Séminaire de coopération
- **Mission ministérielle sur l'évaluation des associations** confiée par la Secrétaire d'Etat Sarah EL HAIRY : Député Philippe BOLO, Suzanne CHAMI Bernard BAZILLON et Philippe DA COSTA

FOCUS

Mission ministérielle sur l'évaluation

Cette mission a été initiée par Sarah EL HAÏRY, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, chargée de la Jeunesse et de l'Engagement. Elle a été confiée à 4 co-rapporteurs : Suzanne CHAMI (Déléguée générale de l'institut IDEAS), Philippe BOLO (Député de Maine-et-Loire), Bernard BAZILLON (Directeur national économie sociale et solidaire chez KPMG) et Philippe DA COSTA (Président de la Croix Rouge française).
L'objectif de cette mission est de mener une réflexion prospective sur le recours à l'outil d'évaluation par le secteur associatif pour mesurer son utilité sociale, l'effet de ses actions et ses impacts sur une population ou un territoire. 18 auditions ont été effectuées du 2 septembre 2021 au 14 janvier 2022. Un total de 38 experts a ainsi été invité à s'exprimer. Deux tables rondes ont également été organisées pour croiser les opinions de plusieurs experts : avec des directions ministérielles le 2 décembre 2021, avec des associations le 12 janvier 2022. Le rapport sera publié en mai 2022.

FOCUS

Forum national des Associations et Fondations un rendez-vous incontournable du secteur

Visite de Sarah El Haïry sur le stand de l'Institut IDEAS

L'occasion de présenter à la Secrétaire d' État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, les nouvelles solutions digitales pour aider les associations à s'approprier les Bonnes Pratiques.

Interview d'Isabelle Gougenheim

Présentation de la série web Témoins engagés et l'Autodiag au cours d'un interview d'Isabelle Gougenheim, Présidente de l'Institut IDEAS,

Conférence par le CSOEC, avec Pierre Marcenac

Pierre Marcenac, Trésorier de l'Institut IDEAS lors de la conférence « Règlement ANC n°2018-06 : premiers retours d'expérience et perspectives » organisée par le CSOEC.

Pitch de Marie-Bernard Delom

Marie-Bernard Delom présente l'Autodiag IDEAS et la série web « Témoins engagés » lors d'un pitch de 3 minutes.

// VALORISER LES BONNES PRATIQUES POUR FAVORISER LA PHILANTHROPIE

> ORGANISER LA DÉLIVRANCE DU LABEL IDEAS

■ Le Label IDEAS

La démarche d'accompagnement conduit les organismes qui le souhaitent à solliciter le Label IDEAS, **vecteur de confiance pour les partenaires et les financeurs**. En donnant à voir la qualité et le professionnalisme des associations, fondations et fonds de dotation, le Label IDEAS valorise leur engagement sociétal. Il est la marque des organisations qui agissent pour apporter les meilleures réponses aux enjeux sociétaux et qui mettent en œuvre les meilleures pratiques pour conduire leurs missions.

LABEL IDEAS
L'EXIGENCE
en action

Le Label IDEAS atteste de Bonnes Pratiques en matière de gouvernance, finances et d'évaluation.

■ Le Comité Label

Le Comité Label a la responsabilité de décerner le Label IDEAS aux organismes candidats qui ont suivi la démarche d'accompagnement. Il analyse la mise en œuvre des bonnes pratiques du Guide IDEAS, s'appuie sur des contrôles externes effectués par des professionnels indépendants et auditionne de façon approfondie l'organisme candidat.

Autonome et pleinement souverain, il a l'entière délégation du conseil d'administration de l'institut pour attribuer le Label IDEAS.

Pluridisciplinaire dans sa composition, il réunit des personnalités de premier plan issues du management associatif, du mécénat et de la philanthropie, de structures de financement des acteurs d'intérêt général, de l'expertise juridique, des professions du chiffre ainsi que des métiers du contrôle et de l'audit (liste des membres en annexe). Le Comité Label dispose ainsi d'une vision large et diversifiée des enjeux des associations et fondations accompagnées.
En 2021, le Vomité Label s'est réuni à 5 reprises pour étudier 10 dossiers de labellisation et de renouvellement de labels.

Changement de présidence pour le Comité Label

Instance indépendante, le Comité Label est le jury qui décerne le Label IDEAS aux associations, fondations et fonds de dotation, qui se présentent dans le cadre de la démarche d'accompagnement bénévole de l'Institut IDEAS.

Le Comité Label IDEAS a élu son nouveau Président en décembre 2021 en la personne de Yannick Blanc. Il succède à Alain Levrard qui nous a fait l'honneur d'animer le Comité durant deux mandats. Membre du Comité Label IDEAS depuis 2013, Alain Levrard en avait été élu Président en 2016. Sa présidence a été caractérisée par une forte activité, liée aux nouveaux candidats au Label et aux nombreuses auditions de renouvellement. Il a également assuré la transition vers le nouveau Guide des Bonnes Pratiques IDEAS et a su maintenir l'activité en organisant les séances à distance avec l'exigence et la bienveillance qui le caractérisent. Cinq années riches d'expériences au service de la labellisation et de la valorisation des associations.

Yannick Banc est une personnalité centrale du monde associatif qu'il a côtoyé durant toute sa vie professionnelle et personnelle. Il a contribué à la mise en place du Comité Label dès sa création en 2010 et en est un membre actif depuis 2016.

" J'ai déjà été président de nombreuses structures associatives, je le suis encore. C'est cette expérience que je voudrais mettre au service du Comité Label pour le faire vivre comme un lieu d'intelligence collective. Un président dans une structure comme celle-là il est au service du groupe. Il doit le faire vivre, il doit donner à chacun l'occasion de s'exprimer, de partager ses compétences. "

Yannick Blanc
Nouveau Président du Comité Label

" Engagement exigeant et engagement bénévole ne sont pas incompatibles, ils constituent l'ADN d'IDEAS. Au Comité Label, nous sommes à la fin d'une chaîne de bénévolat : celui qui anime les structures candidates jusqu'au fonctionnement même de l'Institut IDEAS (conseil administratif, Comité expert, conseillers bénévoles, groupes de travail...) C'est en ayant en tête cette caractéristique fondamentale que j'ai pu organiser et animer les séances du Comité Label pendant plus de 6 ans, et ce, sans oublier le professionnalisme et la bienveillance nécessaires cet exercice exigeant. "

Alain Levrard
Président du Comité Label jusqu'à fin 2021

Témoignages d'organismes labellisés

“ Nous sommes très fiers d'avoir obtenu, pour la troisième fois, le label IDEAS. Avoir su répondre présent aux exigences de ce label est une forme de reconnaissance de la démarche de qualité que nous nous imposons dans notre mission et une forme d'encouragement pour toutes nos équipes sur le terrain qui œuvrent chaque jour bénévolement pour lutter contre la grande précarité. ”

Mirta Vinci Namy, Présidente de la Fédération Française des Equipes Saint Vincent

“ L'Institut IDEAS nous donne un cadre de gestion exigeant et nous met dans une dynamique d'amélioration continue, essentiels à nos activités. Être labellisée nous permet d'asseoir notre crédibilité vis-à-vis de nos partenaires et représente une belle reconnaissance de ce que nous mettons en place depuis 10 ans et ce que nous comptons développer dans les 5 prochaines années. “

Albane Godard, Directrice générale de la Fondation GoodPlanet

“ La labellisation telle qu'elle est conçue par l'Institut IDEAS a permis à notre FRUP de porter un regard lucide sur son fonctionnement, de s'engager dans une démarche d'auto-évaluation, de mettre à plat nos valeurs et nos ambitions, de s'approprier progressivement des méthodologies puis d'intégrer des outils professionnalisants (ratios, mesure de l'impact de nos actions). ”

Patrick Gues, Délégué général, Fondation des Maisons Familiales Rurales

” Depuis des années, nous mettons tout en œuvre pour atteindre un objectif : un engagement de qualité. Dans une logique d'amélioration continue, il nous est apparu nécessaire d'obtenir le label IDEAS. C'est désormais chose faite et nous sommes heureux et fiers de montrer ainsi notre totale transparence au public et, en particulier, à nos donateurs.”

Géraldine Drexel de Buchy, Directrice générale de la Fondation Vaincre Alzheimer

“Plus que jamais, dans le secteur des associations d’intérêt général, ce Label IDEAS est une véritable chance de faire de la pédagogie sur notre objet social et nous oblige au long cours ! Il nous pousse sans cesse à améliorer notre méthodologie, à interroger nos pratiques et à en rendre compte, fortifiant la relation avec les donateurs qui réclament, à juste titre, innovation, évaluation et transparence.”

Ariel Goldmann, Président du Fonds Social Juif Unifié

“Après 18 mois de travail, quelle fierté d’annoncer la labellisation de la Fédération française des Banques Alimentaires, gage de la qualité de notre engagement sociétal. Mais aussi reconnaissance de notre action continue pour améliorer notre gouvernance, notre gestion financière et nos missions”

Laurence Champier, Directrice générale de la Fédération française des Banques Alimentaires

“Le Label et l’accompagnement réalisés par les équipes d’IDEAS constituent des ressources très précieuses pour la transition d’associations comme la nôtre. C’est un enjeu d’excellence et d’acquisition de bonnes pratiques. L’exigence du Label impose que nous restions attentifs et en veille sur l’ensemble de nos process. Indéniablement cela nous aide à améliorer encore notre impact social, à renforcer la professionnalisation de nos équipes salariées et bénévoles et dans le même temps notre crédibilité et la confiance de nos parties prenantes s’en trouvent renforcées…”

Gilles Pillet, Président de Cultures du cœur

“Notre association reconnue d’utilité publique est forte de plus de 35.000 membres avec 3.000 bénévoles actifs et 19 salariés. Présente sur l’ensemble du territoire avec plus de 100 groupes territoriaux, plus de 60 groupes professionnels, elle déploie une large gamme d'activités au service de ses sociétaires et au-delà. La labellisation IDEAS est l’aboutissement d’une démarche d’amélioration de nos règles de fonctionnement qui permet de garantir l’alignement de nos actions avec notre objet associatif dans le respect d’une gestion saine de nos ressources.”

SOCE (société des ingénieurs des arts et métiers)

> SENSIBILISER ET FORMER LES PROFESSIONNELS DE LA PHILANTHROPIE

L'Institut IDEAS contribue au développement de la philanthropie en apportant son expertise, sous forme de services et de prestations sur mesure, aux fondations d'entreprise, fondations familiales, grands donateurs, et mécènes institutionnels.
L'Institut IDEAS propose aux financeurs de les éclairer dans leur démarche philanthropique ou dans leurs activités liées à la RSE.

■ Du côté des mécènes : optimiser les processus et former les équipes

OPTIMISER LE PROCESSUS DE SÉLECTION DES PROJETS

Les outils et l'expérience de l'Institut IDEAS permettent d'élaborer ou renforcer le processus de sélection des projets à soutenir.
Pour permettre un choix éclairé et objectif, il est essentiel d'évaluer le projet mais également de s'assurer de la solidité du porteur de projet : statuts, mode de gouvernance, politique de gestion des risques…

FORMER LES ÉQUIPES AUX SPÉCIFICITÉS ASSOCIATIVES

L'Institut propose des formations sur mesure destinées aux personnes qui sélectionnent et instruisent les projets. Fort de son expérience opérationnelle, IDEAS forme les membres du jury, les collaborateurs… pour les sensibiliser aux problématiques et aux spécificités du secteur associatif.

ADMICAL
ENTREPRENEURS DE MÉCÉNAT

« Réseau des entreprises engagées, Admical développe son action selon 4 axes : Connecter, Accompagner, Plaider, Explorer. S'il est primordial d'aider les acteurs du mécénat à se rencontrer et agir ensemble, il est essentiel aussi de les accompagner dans leur professionnalisation. C'est pour répondre à ces besoins, fortement exprimés dans notre réseau, qu'il nous a paru tout naturel de nouer un partenariat avec l'Institut IDEAS car nous partageons une même volonté de valoriser la qualité et la démarche de progrès des organisations engagées. Ainsi nous avons construit ensemble une formation à destination des mécènes qui souhaitent renforcer leur processus de sélection des projets à financer et définir des critères pertinents et objectifs. Nous proposons également un parcours de montée en compétence aux porteurs de projets qui souhaitent se professionnaliser avec l'appui des bonnes pratiques du Label IDEAS. »

Marie-Victoire Abbou
Déléguée générale, ADMICAL

Diagnostiquer et accompagner un organisme soutenu par un mécène

Depuis plus de 10 ans, l'Institut IDEAS accompagne les organismes à but non lucratif. Fort de cette expérience, nous proposons notre expertise, sous forme de services et de prestations sur mesure aux financeurs qui souhaitent diagnostiquer ou accompagner la structuration ou le développement d'un organisme.

DIAGNOSTIQUER UN ORGANISME SOUTENU PAR LE MÉCÈNE

L'Institut IDEAS propose aux mécènes de réaliser un diagnostic de l'organisme soutenu, sur la base d'indicateurs déterminés conjointement.
Cet outil se révèle particulièrement efficace pour mieux connaître le porteur de projet et s'assurer de sa capacité à atteindre ses objectifs.

ACCOMPAGNER UN ORGANISME SOUTENU PAR LE MÉCÈNE

L'Institut propose aux mécènes de réaliser un accompagnement personnalisé pour renforcer l'organisme soutenu. La démarche s'articule autour de chantiers déterminés conjointement : réflexion stratégique, maîtrise des risques, pilotage de la performance, audit, contrôle interne…

« *Depuis plusieurs années, la Scaler, notre fondation familiale, soutient trois associations à Pontoise dans l'objectif de créer du lien entre les populations de différents quartiers. Notre fondation étant pratiquement leur seul apport financier, nous avons ressenti le besoin de les aider à se structurer pour la recherche d'autres financements. Nous voulions aussi mesurer l'impact de leurs activités.*

Nous avons alors demandé à IDEAS de nous aider à mieux comprendre leur organisation et leurs objectifs, et à leur donner des clés de rédaction et de présentation de leurs rapports d'activité, rapports financiers et comptes rendus d'assemblées. Cette mission a permis, d'une part, de nous rassurer sur l'utilisation des fonds distribués et, d'autre part, de discerner chez l'une des associations, Sport Cœur, une forte ambition de développement traduite par un grand accroissement d'activité.
Nous avons alors confié à IDEAS une seconde mission pour aider Sport Cœur à mener une réflexion stratégique. (...) L'action d'IDEAS a été décisive autant pour l'association, qui a pu prendre un nouvel élan, que pour nous, qui savons que notre soutien est utilisé à bon escient. »

Bénédicte Boissonnas
Fondation Scaler

DES RESSOURCES AU SERVICE DU PROJET ASSOCIATIF

// LES RICHESSES HUMAINES

Le Conseil d'Administration

L'année 2021 a été marquée par des travaux de fond, structurants pour la gouvernance de l'institut. Le conseil d'administration a ainsi adopté un nouveau **plan stratégique** pour la période 2021-2025. Il a pris connaissance de la cartographie des risques revue par les équipes de l'institut et les administrateurs et a reçu le rapport du Comité d'Audit, réuni régulièrement tout au long de l'année. La gouvernance de l'institut s'est enrichie de deux nouveaux administrateurs, Philippe ABADIE et Jacques BAILET, dont la richesse et la diversité des profils contribue à la mise en oeuvre de l'ambition stratégique de l'association.
Liste des membres du Conseil d'Administration en annexe.

" Avant ma retraite, j'étais déjà engagé bénévolement aux Banques alimentaires et également juge au tribunal de commerce de Paris. Ces années de bénévolat m'ont permis de prendre conscience de l'importance, d'agir dans un cadre clair, avec un projet bien défini, une maîtrise des risques et une bonne gouvernance.
C'est donc avec conviction que j'ai rejoint le projet IDEAS.

Jacques Bailet
Administrateur, Secrétaire

" L'immersion dans l'univers riche et complexe d'IDEAS s'est faite par l'élaboration du plan stratégique. Mes expériences antérieures de pilotage et de mise en cohérence de projet me permettent désormais de jouer un rôle actif pour aider IDEAS à grandir et opérer le tournant stratégique envisagé.
C'est ce défi qui me pousse à m'engager plus encore.

Philippe Abadie
Administrateur

Une organisation en mouvement

Un nouveau plan stratégique

Dans le prolongement des travaux et des réflexions menées depuis 5 ans pour adapter la mission de l'institut IDEAS aux évolutions significatives de son environnement, et pour faire face aux nouveaux enjeux de l'institut, IDEAS a travaillé à l'élaboration d'un nouveau plan stratégique. Grâce à l'accompagnement des étudiants de Master 2 de l'IAE de Lyon et de Philippe Abadie, administrateur d'IDEAS, le nouveau plan stratégique a été adopté à l'AG de 2021. Il porte une double ambition : accroître la diffusion des Bonnes Pratiques et contribuer à la connaissance et la reconnaissance du fait associatif.

Mise à jour de la cartographie des risques

Pièce maîtresse des Bonnes Pratiques du Guide IDEAS et de la bonne gouvernance des associations, l'exercice de cartographie des risques a été mené en 2021 grâce à l'expertise et au pilotage rigoureux de Philippe Rampon. Chantier collectif et collaboratif, il permet de partager et de confronter les perceptions des risques de chacune des parties prenantes de l'institut : salarié, bénévole, administrateur, au bénéfice d'une meilleure maîtrise des risques de l'association.

Un Comité d'Audit en action

Au service du conseil d'administration, le Comité d'Audit est composé de deux administrateurs et d'une personnalité qualifiée indépendante. Il assure une veille active sur le respect des règles de gouvernance, des procédures, des valeurs, rappelées dans la charte de déontologie, sur la prévention des risques, et sur la réalisation du plan stratégique.

FOCUS

PROJET MARIPOSA
ETUDIANTS AU SERVICE DES ENTREPRISES

Partenariat avec l'IAE de Lyon
Une mission d'aide à la réflexion pour le nouveau plan stratégique de l'Institut IDEAS

Créer des passerelles et faire connaître le monde associatif, c'est dans cet objectif que l'Institut IDEAS s'est engagé auprès des étudiants du programme Mariposa de l'IAE de Lyon.
Grâce à ce partenariat, les étudiants, d'une part, ont découvert les spécificités du monde associatif et plusieurs associations, d'autre part, ont bénéficié d'un accompagnement gratuit à l'élaboration du plan stratégique selon la méthodologie ISEOR.
Ce partenariat s'est aussi traduit par des mini-conférences sur des thèmes tels que la gestion du temps, la gestion des compétences, mises en œuvre pratiques et concrètes des cours des étudiants de Master 2 de l'IAE de Lyon.

Les conseillers bénévoles : une forte augmentation de l'engagement en 2021

Les **conseillers bénévoles** sont au cœur de l'activité de l'Institut IDEAS : fin 2021, ils étaient **145 soit** une augmentation de **11%** par rapport à fin 2020**.** L'intérêt pour le bénévolat de compétences au service des missions d'IDEAS ne faiblit pas.
En 2021 l'Institut IDEAS a intégré **44 nouveaux conseillers** au terme de 4 sessions de formation.

L'accompagnement des organismes vers le premier label ou en post-label a fortement repris grâce à l'accroissement de la demande, conjugué à une évolution favorable de la situation sanitaire. Les heures de bénévolat en accompagnement pré-label sont passées de 921 heures en 2020 à 1 610 heures en 2021 **(+ 75 %)** tandis que les heures de bénévolat post-label ont augmenté de **63 %** (2 376 heures en 2021 contre 1 461 heures en 2020).

Les ateliers IDEAS Lab (2 ateliers pour les conseillers en 2021) et les séances plénières régulières des conseillers (5 réunions en 2021) contribuent également à l'animation de la communauté des bénévoles et aux échanges d'expériences. La tenue de ces événements en visioconférence a permis une forte participation et le maintien du lien social malgré la distance.

Les nouveaux projets internes lancés par l'Institut ont également permis de mobiliser des bénévoles au service la mission d'intérêt général d'IDEAS (autodiag, capitalisation des expériences, évolution du CRM Salesforce).
Une année 2021 qui a donc fortement mobilisé les conseillers bénévoles.

Evolution du nombre de conseillers bénévoles

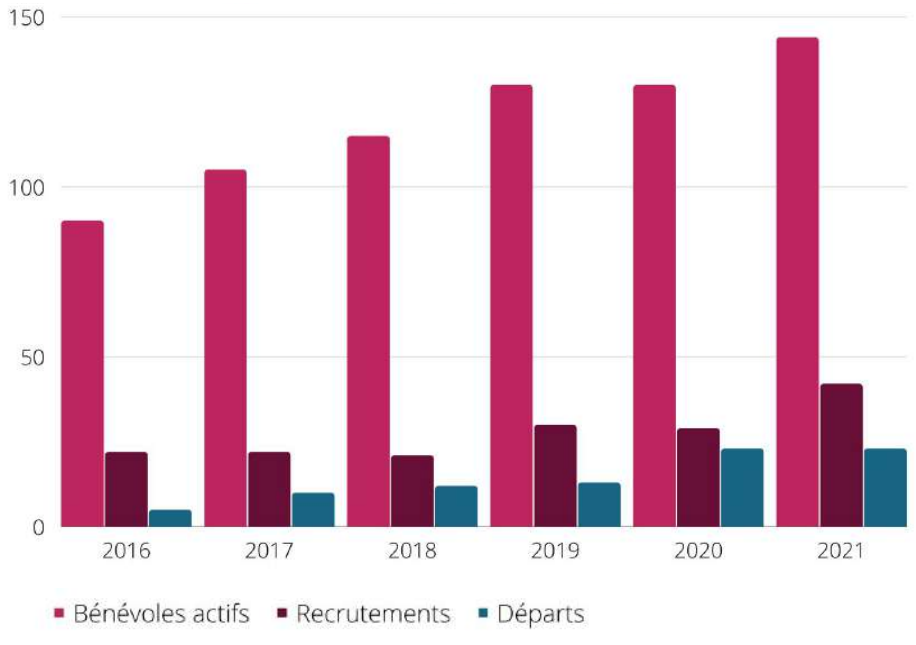

Qui sont les conseillers bénévoles ?

Grâce aux partenariats que l'Institut IDEAS a noués avec Passerelles & Compétences, HEC Bénévolat, BNP Paribas Volontariat et au site internet d'IDEAS, des profils qualifiés et divers constituent la communauté des conseillers bénévoles.

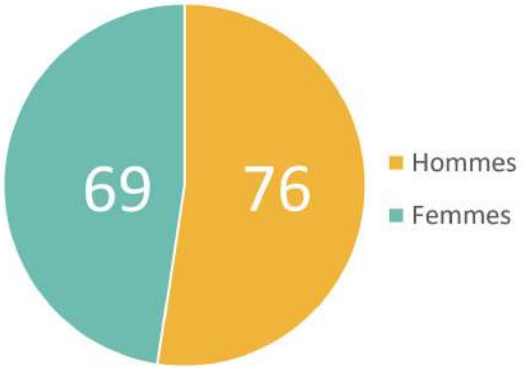

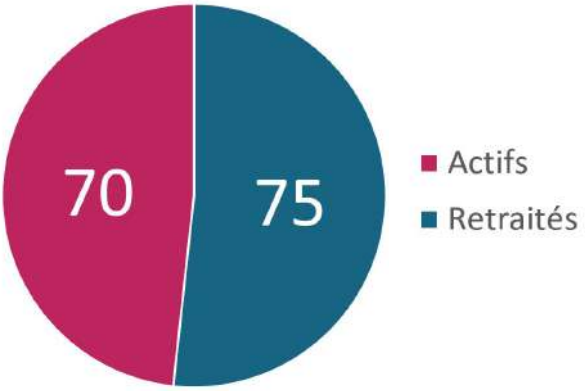

"Fluide" c'est spontanément le même mot qu'Odile Urbain et Dario Tarantelli ont employé pour qualifier leur relation au sein du binôme qu'ils ont formé pour accompagner les Restaurants du Coeur pour leur 1ère re-labellisation. La constitution des binômes de conseillers bénévoles est toujours un défi pour l'équipe permanente d'IDEAS à la recherche de duos complémentaires et adaptés aux enjeux de l'organisme accompagné.

"Dario a toujours été disponible et d'une grande écoute" témoigne Odile, "ma connaissance des associations a été très complémentaire à sa maîtrise de la stratégie et du pilotage". "Nous avons toujours été en phase" souligne Dario. "Et j'ai mis mon aisance relationnelle au service de l'accompagnement tandis qu'Odile apportait ses compétences en finance".

D'une même voix, ils louent aussi la qualité des interlocuteurs des Restos du Coeur : disponibilité, professionnalisme, rigueur, réactivité, implication. "Nous avons souvent eu un rôle de médiateurs pour simultanément veiller au respect des bonnes pratiques tout en recherchant la solution la plus adaptée au contexte des Restos du Cœur" confirme Dario. "Le rythme du travail collaboratif était intense mais convenu entre nous tous" conclut Odile." Avec un résultat unanimement apprécié par l'équipe des Restos du Cœur et le Comité Label.

Cet équilibre entre les 2 membres du binôme est une force qu'IDEAS est attentif à créer, dès qu'une mission d'accompagnement démarre.

Odile Urbain et Dario Tarantelli
Binôme de conseillers bénévoles

L’équipe permanente

Animée et pilotée par Suzanne Chami, déléguée générale, l’équipe permanente se compose de Sylvie Cornu, responsable de la Communication et des partenariats, appuyée en fin 2021 par 2 alternantes, Hermine Catroux et Manon Richard, de Jean-François Le Page, chargé du recrutement et de l’animation des conseillers bénévoles, du pilotage des missions d’accompagnement et de l’amélioration continue de la méthode. Avec le soutien de Marvin Renault, en alternance pendant 5 mois, il a pu lancer le chantier « capitalisation des expériences des conseillers ». Grâce à l’engagement sans faille de Marie-Bernard Delom, Jacques Combépine, Philippe Rampon, Jean-Marie Loiseau, Hervé Coataner, nous avons pu conduire de nouveaux projets, pour améliorer la structuration d’IDEAS, et pour développer l’offre de service au bénéfice des associations. Suzanne Chami est épaulée, bénévolement, pour la gestion administrative et financière, par Pierre Marcenac et Véronique Feltrin, et par Thierry Martin pour le support informatique. L’équipe permanente sollicite aussi régulièrement les conseillers bénévoles sur différents travaux. A toutes et à tous, nous tenons ici à témoigner notre gratitude et notre reconnaissance pour leur implication et leur engagement dans la durée à nos côtés.

Du mécénat de compétence au bénévolat

“ J'ai intégré l'équipe permanente d'IDEAS en mécénat de compétence et je continue à la retraite, en tant que bénévole, à apporter un soutien ponctuel à l'équipe sur des activités qui me plaisent et pour lesquelles j'ai des compétences utiles à l'association. ”

Jacques Combépine

“ La comptabilité du monde associatif a énormément évolué. Elle est un bel outil d’aide à la gouvernance, de communication et de transparence des OIG. L’Institut IDEAS ne s’est pas trompé en lui accordant une belle part de ses bonnes pratiques. Au travers de mon mécénat puis de mon bénévolat, j’ai souhaité contribuer à en diffuser une meilleure compréhension pour que cet outil serve avec efficacité le secteur associatif. ”

Jean-Marie Loiseau

“ La qualité du travail d´équipe, la multiplicité des contacts bienveillants avec les bénévoles, la variété des organismes accompagnés,... autant de raisons qui m'ont naturellement conduit à poursuivre mon engagement à IDEAS, même si désormais je suis derrière mon écran. “

Philippe Rampon

Capitalisation des expériences

Dans sa réflexion sur le plan stratégique 2021-2025, le conseil d'administration d'IDEAS a retenu dans les orientations prioritaires la capitalisation des 15 ans d'expérience d'accompagnement de plus de 130 organismes d'intérêt général.

Le projet de capitaliser les expériences des nombreux bénévoles qui se sont succédé auprès des associations et fondations comprend 3 volets :

- La création d'une bibliothèque de livrables accessibles aux conseillers sur demande
- Le recueil de témoignages de bénévoles volontaires pour partager leur expérience
- La mise en place de communautés d'experts pour faire des propositions d'évolution du guide des 90 bonnes pratiques à l'aune des retours d'expérience

Le projet vise un objectif de partage d'expériences diverses pour consolider, illustrer, mieux asseoir sur le réel nos bonnes pratiques, et en faire profiter les organismes que nous accompagnons. La partie "témoignages des conseillers" du projet se fait en partenariat avec la start up Thank You & Welcome qui met gracieusement à notre disposition sa plateforme digitale.

" Conseiller bénévole depuis 2018, j'ai pu constater la richesse des connaissances échangées au sein d'IDEAS.
Les témoignages permettent à des personnes « réelles » de partager leurs expériences et leurs astuces pour les rendre accessible au plus grand nombre.
C'est pourquoi nous avons opté pour une plateforme qui permettra de capitaliser ces témoignages et les valoriser dans le temps. "

Roberto Fiorentino
Conseiller bénévole IDEAS

"Être partenaires de l'Institut IDEAS dans ce projet de valorisation de l'engagement des bénévoles et de formalisation et partage de leurs connaissances nous honore.
Aider à valoriser leurs expériences et les transformer en connaissances utiles et accessibles, au service de l'intérêt général… rien ne peut nous donner plus de sens au quotidien."

Anne Clotteau
Thank You & Welcome

// EXTRAIT DU RAPPORT FINANCIER

Extrait du Rapport Financier sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice.
Les états financiers qui vous sont présentés, Bilan, Compte de résultat et Annexe, ont été établis et présentés conformément aux nouvelles dispositions du règlement 2018-06 et 2020-08.

Événements importants survenus au cours de l'exercice

L'exercice 2021 se caractérise par :
Un excédent de 21 721 €

- Au niveau des Produits d'exploitation :

– Le maintien des produits réalisé grâce à la convention pluriannuelle avec le ministère de l' Éducation Nationale, un avenant à la convention de partenariat avec la fondation du Crédit Coopératif, une convention de partenariat avec la fondation AFNIC et les aides de l'État pour l'embauche des apprentis.

- Au niveau des Charges d'exploitation

- Une baisse des charges salariales (15 K€) obtenu du fait de l'aide de l'État dans le cadre de la pandémie.

Par ailleurs :

- Un montant des contributions volontaires en nature estimé à 828 985 €, dont 160 727 € lié au mécénat de compétences de deux entreprises ayant permis le développement des offres digitales et le renforcement du pilotage des missions.
- La trésorerie est de 158 647 €.

Situation et activité de l'association au cours de l'exercice

Nous vous présentons ci-après les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 : les Produits d'exploitation s'élèvent à 205 258 € au 31/12/2021 contre 207 840 € pour l'exercice précédent :

	31/12/2021	31/12/2020
Cotisations	56 200 €	60 900 €
Ventes de Prestations et de Services	8 750 €	10 000 €
Subventions	44 033 €	39 600 €
Contributions solidaires	67 000 €	58 300 €
Partenariats	29 275 €	39 040 €
Total	**205 258 €**	**207 840 €**

- Les cotisations concernent celles des Membres fondateurs : CNCC, CSOEC et celles des personnes physiques.
- Les prestations de services sont des missions de conseil et de formation.
- Les subventions proviennent du ministère de l'Éducation Nationale (DJEPVA) et aides de l'Etat pour les apprentis.
- Les contributions solidaires représentent les versements des fondations ou associations.
- Les autres ressources privées concernent essentiellement un partenariat avec la fondation du crédit coopératif pour 5 000€ et un versement de la fondation AFNIC 24 000 € pour le parcours digital.

Les Charges d'exploitation de l'exercice 2021 se sont élevées à 183 947 € (dont 12 398 € de fonds dédiés) contre 177 372 € au 31/12/2020, soit en fait une augmentation de 6572 €, qui s'explique principalement par une diminution des charges salariales suite à l'aide de l'Etat face au Covid et une augmentation des salaires liée aux apprentis.

Le Résultat d'exploitation de l'exercice 2021 est excédentaire d'un montant de 21 311 € contre 30 468 € au 31/12/2020.

Le Résultat financier de l'exercice 2021 est excédentaire d'un montant de 418 €.

Notes sur le bilan

- A l'Actif

La trésorerie qui s'élève à 158 647 € contre 177 284 € au 31/12/2020 permet de faire face aux dépenses à court terme.
Au 31 décembre 2021 elle est composée à hauteur de 58 762 € par deux comptes courants et des placements à hauteur de 99 885 €.

- Au Passif

Les Fonds Propres positifs d'IDEAS s'élèvent à 151 580 €.
Suite à un changement de méthode, l'indemnité prévisionnelle de départ à la retraite au 31/12/2020 a été imputée au report à nouveau pour un montant de 6 728 €.
Les dettes s'élèvent à 28 488 € et sont composées essentiellement de dettes fournisseurs et sociales courantes.

// PERSPECTIVES 2022

“Au service de notre ambition, une dynamique d’ouverture”

En cohérence avec l’esprit d’amélioration continue qui anime les instances de l’institut, IDEAS a engagé en 2021 une réflexion collective au service de sa stratégie. Le résultat en est le plan stratégique pour les 5 années à venir et une définition de sa mise en œuvre outillée et mesurée.
Deux grands axes de développement émergent de ces travaux : l'élargissement de l'offre et de la cible de l’institut ainsi que le renforcement de sa vie associative et la transformation de sa gouvernance.

Accroître la diffusion des Bonnes Pratiques et contribuer à la valorisation du fait associatif
L'Institut IDEAS souhaite élargir son périmètre d'action et donner à un plus grand nombre d'organismes les moyens de progresser en toute autonomie en s'appuyant sur des dispositifs digitaux innovants. C’est bien l’objectif atteint par l’autodiagnostic en ligne et la série web Témoins engagés, deux dispositifs pédagogiques de sensibilisation, formation, partage d’expérience qui permettent à tout type d’association d’engager une démarche de structuration, adaptée à ses besoins et à son rythme.

Au fil des ans, au travers de sa démarche de recherche-action, l’institut accumule une expérience et un corpus documentaire qui ont vocation à nourrir la connaissance du fait associatif. Par la mise en place et le développement de partenariats avec le monde académique, l’institut matérialise sa démarche de recherche appliquée nourrie par ses travaux de capitalisation. Cette étape participe du plaidoyer que nous portons pour faire reconnaître la qualité des acteurs de l'intérêt général et l'importance de leur accompagnement.

Conforter notre développement et accompagner notre changement d'échelle
Le changement d'échelle auquel fait face l'Institut IDEAS ne peut se concevoir sans l'implication des différentes parties prenantes, en poursuivant le "faire ensemble" grâce à une stratégie d'alliance ad-hoc. Cet enjeu de croissance nécessite d'ajuster notre gouvernance aux nouvelles orientations stratégiques, de consolider la politique de développement des richesses humaines, et enfin, de trouver de nouveaux moyens financiers à la hauteur de la réalisation de notre ambition.
C'est pourquoi, la transformation engagée se poursuivra en 2022, concrétisée, pour la gouvernance, par une évolution des statuts, des chantiers d'organisation toujours en cours et des dispositifs digitaux à développer. Cette transformation est en permanence irriguée par le souci de rester cohérent avec l'impératif de servir l’intérêt général, dans le respect de nos valeurs originelles (solidarité, éthique, indépendance) qui nous ont permis de développer un métier atypique : l’accompagnement de ceux qui agissent pour l'intérêt général.

François CONTENT, Vice-Président
Philippe ABADIE, Administrateur

Nos orientations pour 2025

Accroître la diffusion des Bonnes Pratiques

pour renforcer les capacités des organismes sans but lucratif

- **Répondre**
  à la demande d'accompagnement vers le Label IDEAS
- **Déployer**
  l'outil AUTODIAG
- **Développer**
  la série web « Témoins engagés»

Contribuer à la connaissance et à la valorisation du fait associatif

- **Capitaliser**
  l'expérience de 15 ans de recherche appliquée
- **Développer**
  des partenariats de recherche académique
- **Assurer**
  la marque de référence du Label IDEAS

// Annexes

Membres du Conseil d'Administration de l'Institut IDEAS en 2021

- **Collège des fondateurs :**
  - Caisse des Dépôts
  - Compagnie nationale des commissaires aux comptes
  - Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables

- **Collège des personnalités qualifiées :**
  - **Philippe Abadie**
  - **Jacques Bailet**, secrétaire
  - **François Content**, vice-président
  - **Isabelle Gougenheim**, présidente
  - **Michel Leturcq**
  - **Pierre Marcenac**, trésorier
  - **Françoise Sampermans**
  - **Pierre Valentin**, membre du comité d'audit

Membres du Comité Label en 2021

Le Comité Label a la responsabilité de décerner le Label IDEAS aux organismes candidats. Autonome et pleinement souverain, il a l'entière délégation du conseil d'administration d'IDEAS pour attribuer le Label IDEAS.

Alain LEVRARD, Président du Comité Label, CNCC
Patrick AUDEBERT, Ministère de l'Intérieur
Louis BAZIRE, BNP Paribas
Yannick BLANC, La Fonda
Jacqueline BLOAS GONIN, Education Nationale
Chantal BRUNEAU, Ancienne Secrétaire générale du Haut Conseil à la vie associative
Philippe CHABASSE, Consultant RSE
Francis CHARHON, Consultant Philanthropie
Sophie FOURCHY, Consultante Philanthropie
Jean-Louis LEROUX, Administrateur d'associations
Jean-Michel de MOURGUES, Cour des Comptes
François DEBIESSE, Admical
Monique MILLOT-PERNIN, Expert-Comptable
Sylvie TORAILLE, Cour des Comptes
Michel VALDIGUIE, Cour des Comptes

Membres du Comité Expert, en 2021

Le Comité Expert est chargé de concevoir et d'actualiser le Guide IDEAS des Bonnes Pratiques.

Paul PRUD'HOMME, Premium Audit, Président
Colas AMBLARD, Docteur en droit – Avocat associé
Marie-Line DAUDIN, Spécialiste de communication et RSE
Xavier DELATTRE, Ex-Fondation Entreprendre
Jean-Noël FAURE, Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières
Antoine FILLOUX, Enfants du Mékong
Philippe GUAY, CNCC
Patrick HEAUME, Juriste
Charles Benoît HEIDSIECK, Le Rameau
Hélène LECLERC, Ex-Apprentis d'Auteuil
Jean-Pierre LEFRANC, Ex-Fondation de France
Jacques RETAILLEAU, Apprentis d'Auteuil
Elisabeth PASCAUD, France Bénévolat
Louis-Michel PAYEN, LMP Conseil
Jean-Bernard SOULIE, ODDO banque privée
Djamel ZAHRI, CNCC
Maurice ZOUAGUI, Conseiller bénévole IDEAS

// Remerciements

LES PARTENAIRES FONDATEURS

La Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes :

« Il est tout à fait logique que la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes participe aux travaux d'IDEAS. En effet, si le commissaire aux comptes apporte de la confiance dans les comptes, il me paraît essentiel que les organisations d'intérêt général puissent disposer d'outils comme le guide des bonnes pratiques d'IDEAS qui leur permettent d'optimiser leur fonctionnement et leur transparence. »

Le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables

« Les Experts-Comptables sont fiers de contribuer à conforter le travail remarquable d'IDEAS afin de s'assurer de règles de gestion efficaces et de bonne gouvernance. La démarche d'IDEAS qui consiste à accompagner les organisations collectrices de fonds afin qu'elles puissent optimiser leurs pratiques est tout simplement concrète et utile. Je suis ravi de savoir que nos membres ont commencé à intégrer l'équipe de conseillers bénévoles d'IDEAS afin de réaliser certaines de ces missions. »

La Caisse des Dépôts

« IDEAS réalise une mission d'intérêt général à laquelle la Caisse des Dépôts souscrit totalement : en effet, elle aide les organisations sans but lucratif à gagner en efficacité. La démarche mise en place, concrète et méthodique, permet de répondre à l'ensemble des interrogations des donateurs soucieux de la bonne utilisation de leur don. »

ILS NOUS SOUTIENNENT

Ce rapport d'annuel a été adopté lors de l'assemblée générale du 27 juin 2022.

Merci à tous les contributeurs :

Philippe Abadie, Hermine Catroux, Suzanne Chami, François Content, Sylvie Cornu, Marie-Bernard Delom, Isabelle Gougenheim, Jean-François Le Page, Pierre Marcenac, Philippe Rampon, Manon Richard et François Valla.

Avec le soutien des membres fondateurs :

CAISSE DES DÉPÔTS

CNCC : Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes

CSOEC : Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables

Et de :

Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse

BNP Paribas

Fondation Crédit Coopératif

Fondation Afnic